











SOMMAIRE

L'ENQUÊTE: LA PRODUCTION **VARIÉTÉS EN CHIFFRES ET** 2023 **CONDITIONS DE** CAMPAGNE **LUZERNE EN IMPLANTATION FUMURE AGRICULTURE BIOLOGIQUE** 17 18 **DÉSHERBAGE VALORISER** CONCLUSION **ÉCONOMIQUEMENT LES ET À RETENIR ATOUTS AGRONOMIQUES DE LA LUZERNE?** Pour plus de détails, si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez consulter la synthèse interactive ou construire votre comparatif personnalisé sur la page www.agroluzplus.fr Vous pouvez aussi donner votre avis concernant l'enquête ou faire un retour d'expérience à l'adresse email luzernedefrance@lacoopagri.coop Vos témoignages nous permettent de faire évoluer l'outil que représente Agroluz+.

PRÉFACE



Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre à l'enquête Agroluz+ en ligne, transmise par vos coopératives respectives, et nous vous en remercions chaleureusement, bien conscients des nombreuses sollicitations auxquelles vous êtes confrontés.

Les informations que vous nous fournissez remplissent trois fonctions principales :

- • • Permettre à chaque agriculteur participant de comparer son itinéraire technique et ses rendements avec ceux des agriculteurs d'une même zone géographique, ce qui peut conduire, le cas échéant, à des ajustements de pratiques (différences de fertilisation, techniques d'implantation, désherbage, etc.).
- • Collecter des données fiables, unifiées et anonymes permet à La Coopération Agricole Luzerne de France de mieux définir et argumenter les besoins de la filière lors des dialogues avec les autorités publiques. Par exemple, l'année dernière, l'enquête nous a permis de mettre à jour le bilan carbone de la culture de la luzerne au champ avec Arvalis, ou encore de fournir des informations au ministère pour obtenir une extension d'usage sur une molécule.
- • • Enfin, disposer à l'échelle nationale d'un panorama technique de la culture de luzerne et de son évolution parallèle à celle du climat, dans notre contexte de réchauffement climatique. Ces données sont précieuses pour la filière dans sa réflexion sur les itinéraires techniques de demain.

Comme chaque année, nous vous proposons un résumé et une analyse des informations disponibles pour l'ensemble des régions participantes. Les statistiques présentées dans ce rapport sont basées pour certaines régions sur un nombre restreint d'exploitations et n'ont pas valeur de vérité scientifique main d'indications.Le Grand Est est naturellement bien représenté, mais la coopérative normande, la coopérative du Loiret et celles du sud-ouest ont également répondu à l'appel, et nous les en remercions.

Veuillez noter que l'enquête sera légèrement modifiée dans son fonctionnement à partir de l'année prochaine, avec la sélection d'un nombre d'agriculteurs par coopérative afin d'obtenir des résultats plus représentatifs de chaque territoire.

Nous adressons un grand merci à chacun des 200 agriculteurs qui ont pris le temps de répondre à l'enquête cette année. Nous espérons que ce travail de synthèse vous incitera à participer à nouveau l'an prochain.



CLAUDE PANNET
Agriculteur producteur de luzerne,
Président du Comité Exécutif
en Recherche Agronomique



CLARA POENTIS Chargée de projet R&D, La Coopération Agricole Luzerne de France

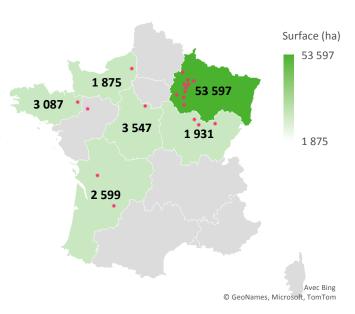


HONORÉ LABANCA Responsable R&D, La Coopération Agricole Luzerne de France

L'ENQUÊTE: EN CHIFFRES ET **CONDITIONS DE CAMPAGNE**

La période enquêtée couvre la récolte 2023 et concerne les parcelles de lère, 2e et 3e année. L'année de semis 2022 est prise en compte par rapport à l'implantation, au choix variétal et aux désherbages post levée.

La zone de production enquêtée à partir de l'outil Agroluz+ couvre les secteurs de CAPDEA (10), DUREPAIRE (16), GRASASA (24), LUZEAL (08 et 51), SUNDESHY (51), SIDESUP (45) TEREOS N.A. (51), et UCDV (27). Les parcelles de CRISTAL UNION (45 et 51) sont intégrées à l'enquête mais ne peuvent pas en être extraites du fait d'un nombre de données insuffisantes.



Cette synthèse comptabilise 408 parcelles pour

3699 ha. La répartition par année de production est la suivante :

/CARTE 1/ Répartition des surfaces de luzerne déshydratée et localisation des usines (points roses) en 2020

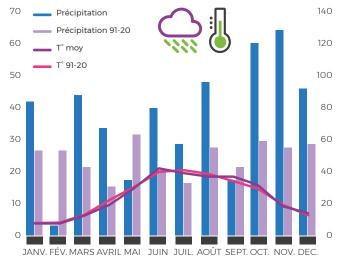
1ère ANNÉE DE **PRODUCTION**

parcelles (1 276 ha) 2^{èME} ANNÉE DE **PRODUCTION** parcelles (1 315 ha)

3^{èME} ANNÉE DE **PRODUCTION** parcelles (1107 ha)

CONDITIONS **CLIMATIQUES DE 2023 EN CHAMPAGNE ARDENNES:**

L'année 2023 se caractérise par un mois de 40 février très sec, un mois d'avril froid et humide qui a retardé l'ouverture des usines et les premières récoltes. L'été a, quant à lui, été très favorable à l'implantation et à la pousse de 20 la luzerne avec une alternance températures chaudes et précipitations. Enfin, l'automne a été très pluvieux, compliquant la pratique du désherbage mécanique, ce qui pourra entraîner des conséquences pour la prochaine campagne (2024).

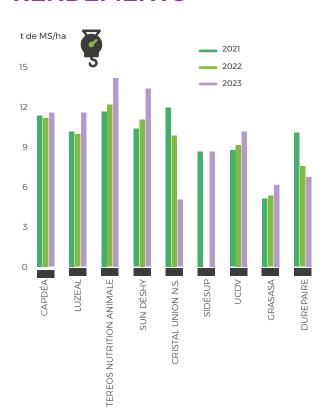


/GRAPHIQUE 1/ Diagramme ombrothermique P=2T (Vatry-aero 2023)

LA PRODUCTION 2023



RENDEMENTS



Les rendements 2023 sont en hausse face à ceux de 2022 et 2021, dépassant en région Grand-Est le seuil des 11 tonnes de matière sèche moyenne.

Pris par coopératives, ces résultats sont irréguliers en fonction de la réserve utile des sols, de leurs potentiels et des niveaux de précipitation.

AVERTISSEMENT | Dans la rédaction de ce document, le nombre parfois limité de données par coopérative est à prendre en compte dans l'interprétation des graphiques.

/GRAPHIQUE 2/Evolution de la production par région en 2021, 2022, 2023

GRAND EST	A1	A2	A3	MOYENNE
TÉRÉOS N.A	NS	NS	13,4 T 32 ha	14,1 T
CAPDEA	10,5 T 212 ha	11,2 T 169 ha	13,1 T 197 ha	11,5 T
LUZEAL	9,7 T 320 ha	12,8 T 370 ha	11,7 T 347 ha	11,5 T
SUN DESHY	11,7 T 339 ha	14,5 T 423 ha	13,5 T 312 ha	13,3 T
CENTRE-VAL DE LOIRE				
SIDESUP	6 T 187 ha	10,5 T 181 ha	10,9 T 95 ha	8,5 T

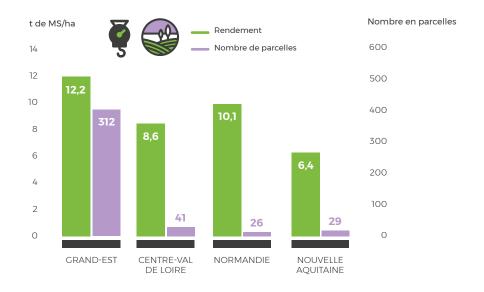
NORMANDIE	A1	A2	A3	MOYENNE
UCDV	9,4 T 109 ha	11,5 T 121 ha	NS	10,1 T
NOUVELLE AQUITAINE				
DUREPAIRE	NS	NS	6,4 T 72 ha	6,7 T
GRASASA	5,2 T 74,9 ha	NS	NS	6,1 T

NS = Inférieur à 5 parcelles

/FIGURE 1/

Répartition des rendements selon les coopératives et les années de production des luzernières pour la campagne 2023

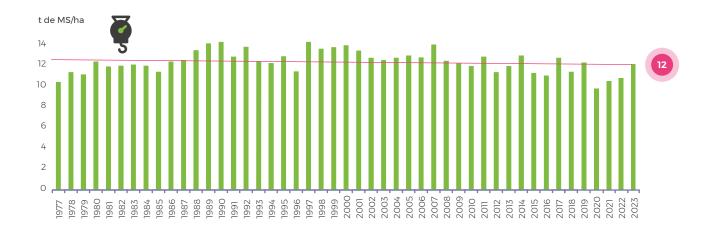
SPÉCIFICITÉS PAR RÉGION



/GRAPHIQUE 3 / Rendement des luzernes par grande région en 2023

EVOLUTION DES RENDEMENTS EN CHAMPAGNE-ARDENNE

En 2023, les températures favorables et la pluviométrie présente tout au long de la campagne permettent une progression des rendements et positionne la moyenne de rendement au-dessus de 11 tonnes.

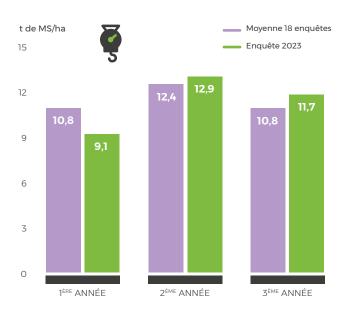


/ GRAPHIQUE 4 / Rendements moyens annuels des luzernes de 1977 à 2023 en Champagne Ardenne



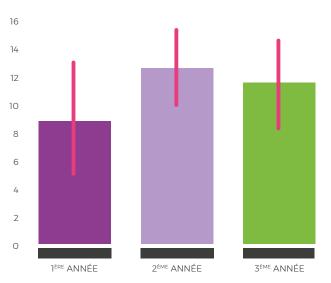
LA PRODUCTION PAR ANNÉE D'EXPLOITATION

Ces rendements supplémentaires sont principalement observés sur les luzernes de 2^{ème} et 3^{ème} année qui obtiennent des rendements supérieurs à la moyenne des autres enquêtes.



/ GRAPHIQUE 5 / Rendement suivant l'année de production (A1, A2, A3)

La production moyenne en 2023 est de 11.2 tonnes de matière sèche par hectare dans l'enquête en progression par rapport à l'année 2022 (10,2 t de MS/ha). Les écarts de productions sont plus importants pour les luzernes lère années (8,2 t de MS) mais sont aussi présent en 2ème années (5,7 t de MS) et 3ème année (6,4 t de MS). Ceci met en relief les écarts de production du fait des phénomènes météorologiques, des différences de réserve hydrique entre types de sols, de stratégies de fertilisation mais est également parfois liées aux différentes variétés.



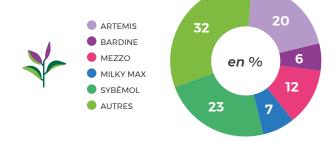
/ GRAPHIQUE 6 /
Rendement en fonction de l'ancienneté des parcelles (t de MS/ha)

^{*} La barre rose correspond à 68 % des valeurs

VARIÉTÉS

ENSEMENCEMENTS 2022

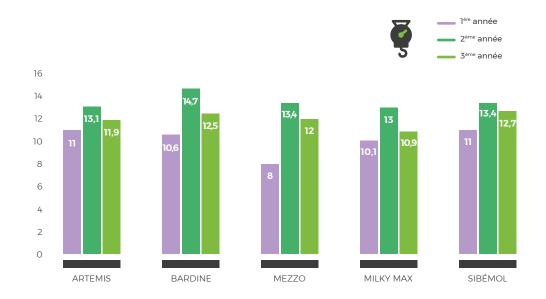
Sibémol, Artémis et Mezzo obtiennent les 3 premières places pour l'ensemencement 2022. Les autres variétés sont moins représentées mais le choix variétal est large.



/ GRAPHIQUE 7 /
Principales variétés ensemencées en 2022
(% de parcelles, n=122 parcelles)

RENDEMENTS PAR VARIÉTÉ

Dans chaque enquête, nous évitons toute interprétation du graphique rendement par variété. Le positionnement de la variété au niveau géographique, sa représentation par année de production peuvent créer des distorsions de résultat.



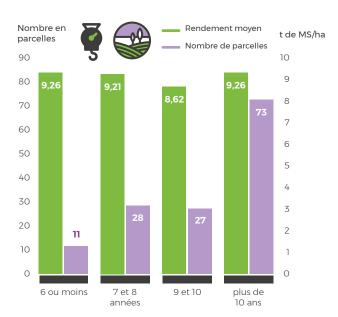
/GRAPHIQUE 8 / Répartition des rendements 2023 suivant la variété

IMPLANTATION



INTERVALLE ENTRE 2 LUZERNES ET RENDEMENT 1ère ANNÉE

Pour l'enquête 2023, l'allongement de la rotation ne semble pas avoir d'impact sur les rendements. Il faut néanmoins retenir que la majorité des parcelles de l'échantillon correspondent à un délai de retour de plus de 10 ans. Elle est représentée par 73 parcelles (53 %) alors que les trois premières sont représentées respectivement par 11, 28 et 27 parcelles.



/ GRAPHIQUE 9 / Rendement première année suivant l'intervalle entre 2 luzernes

PÉRIODE DE SEMIS

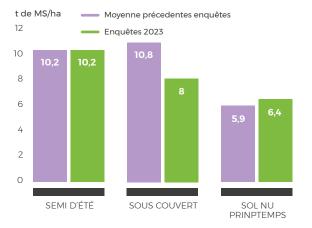
La part des semis d'été reste toujours majoritaire en conventionnel et ce type de semis procure les meilleurs rendements.

En bio, les implantations se font plus facilement sous un couvert pour faciliter la lutte contre les adventices et profiter de l'humidité du printemps. Cela se retrouve sur les rendements, le semis sous couvert est donc préférable au semis d'été en AB.

IMPLANTATIONS EN NOMBRE DE PARCELLES	NU D'ÉTÉ	COUVERT	PRINTEMPS
CONVENTIONNEL	71	9	10
BIO	14	25	10
RENDEMENT DES PARCELLES EN A1 EN T DE MS/HA			
CONVENTIONNEL	10,9	7,1	4,89
BIO	8,2	8,3	7,9

Sur cette dernière campagne les semis d'été ont obtenu de meilleurs rendements que ceux sous couvert, probablement favorisés par l'humidité estivale qui a garanti de très belles implantations.

A retenir, les productions de luzerne issues de sous couvert ou de semis d'été font jeu à peu près égal sur les dernières enquêtes du fait pour partie des conditions estivales séchantes de la dernière décennie.



/ GRAPHIQUE 10 / Rendement l^{ère} année suivant le type de semis

PRÉCÉDENTS

Constat réalisé depuis de nombreuses années, la date de semis la plus précoce et la rapidité d'intervention après moisson restent les règles pour semer ses luzernes. Ainsi, une implantation après de l'escourgeon permet d'obtenir les meilleurs rendements.

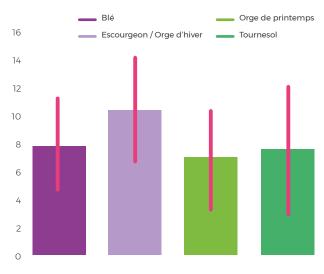
Le développement de la méthanisation et des CIVE longues permet un semis des luzernes, fin mai début juin, plus précoce que le semis derrière escourgeon. Actuellement absente de l'enquête Agroluz+, cette technique permet également de bonnes implantations.

^{*} La barre rose correspond à 68 % des valeurs

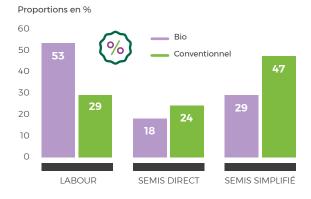


Concernant les semis 2022 dans l'enquête, les implantations se font majoritairement après un labour en AB et en semis simplifié en agriculture conventionnelle.

Les conditions météorologiques difficiles de l'implantation 2022 ont moins impacté les semis directs et simplifiés, ce qui se ressent dans les rendements en lère année.



/ GRAPHIQUE 11 / Rendement première année 2023 suivant le précédent



/ GRAPHIQUE 12 / Répartition en % en conventionnel/bio suivant le travail du sol.

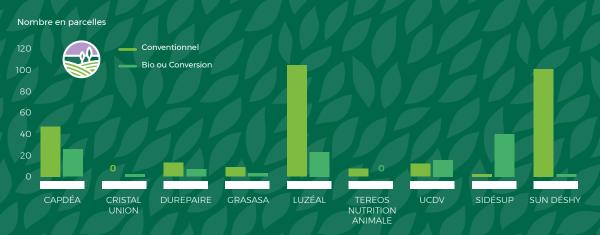


/GRAPHIQUE 13 / Rendement lère année suivant le travail du sol.

LUZERNE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

RÉPARTITION DES SUPERFICIES CONVENTIONNELLES /BIO

Le graphique ci-dessous est donné à titre indicatif par rapport au retour des enquêtes. Il ne représente pas toute la production du fait du nombre parfois limité de données ne permettant pas de faire apparaître certaines coopératives.



/ GRAPHIQUE 14 / Répartition de la production conventionnelle et bio par coopérative

Dans cette enquête ce sont donc les coopératives de CAPDEA, DUREPAIRE, LUZEAL, SIDESUP et UCDV qui représentent le plus de parcelles engagées dans une démarche de production bio. Notons que d'autres coopératives non représentées ici valorisent des superficies importantes en luzerne bio.

CAPDEA, DUREPAIRE, LUZEAL, SIDESUP, UCDV	SUPERFICIE MOYENNE DES PARCELLES EN HA	SURFACE ENQUÊTÉE HA
SURFACE PARCELLAIRE CONVENTIONNELLE	8,04	1 408,46
SURFACE PARCELLAIRE BIO	9,82	1 060,59

COMPARATIF DES RENDEMENTS BIO/ CONVENTIONNELS

Les données de l'enquête toutes coopératives confondues nous donnent une production inférieure en moyenne de 2 t de MS/ha en bio par rapport au conventionnel. Ce différentiel s'accentue en 2023 par rapport à 2022 (1.35 t).

	RENDEMENT MOYEN EN T/HA	NOMBRE DE PARCELLES (N)	
RENDEMENT T/HA EN CONVENTIONNEL	11,8	N=296	
RENDEMENT T/HA EN BIO	9,8	N=112	

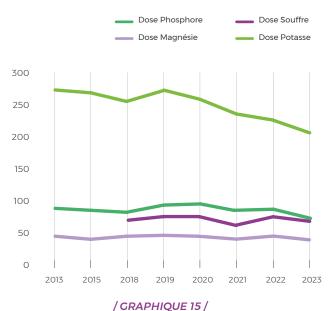
FUMURE

Les pratiques de fumure varient de façons importantes suivant les régions (en fonction des matières organiques disponibles par exemple) mais également entre les conventionnels et les bios suivant les contraintes de cahier des charges.

Cette année est marquée par une forte baisse de la moyenne des apports, toutes parcelles confondues. Pour la potasse la baisse est observée sur presque chaque enquête depuis 2013.

 P_2O_5 73 kg (-15 %) ; MgO 36 kg (-12 %) ; SO₃ 67 kg (-7 %); K₂O 204 kg (-11 %).

Toutes régions confondues, en 2023, 5 % des conventionnels (N=15) et 30 % des bios (N=34) ne mettent aucun engrais.



Moyenne des apports de chaque enquête depuis 2013

L'APPORT D'ACIDE PHOSPHORIQUE:

L'apport d'engrais sous forme de matière organique ou minérale favorise la productivité de la parcelle de luzerne. La moyenne des apports d'acide phosphorique pour cette enquête est de 73,3 kg/ha sur l'ensemble des parcelles enquêtées (conventionnel et bio), en baisse (83 kg/ha en 2022). En 2023, 156 parcelles n'ont pas reçu d'acide phosphorique et 21 ont reçu moins de 50 kg/ha sur 408.

	APPORT P205	PRODUCTION MOYENNE (T DE MS/HA)	NOMBRES DE PARCELLES	APPORT MOYEN EN KG/HA
CONVENTIONNEL	< 50 KG/HA	8,9	17	27,9
	50-150 KG/HA	12,1	164	100,3
	> 150 KG/HA	12,8	60	206
BIO	< 50 KG/HA	9,4	4	26,3
	50-150 KG/HA	12,2	7	67,9

/TABLEAU 1/ Production moyenne suivant l'apport deP,O_E

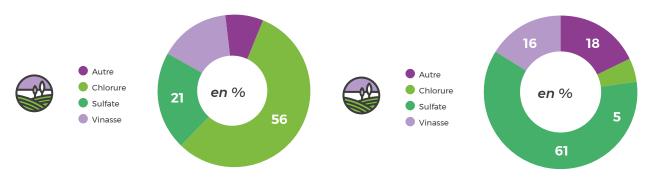
L'APPORT DE POTASSE :

Les équilibres entre formes d'apport varient peu d'une année sur l'autre. L'apport sous forme chlorure reste majoritaire en conventionnel.

En agriculture bio, la forme « sulfate de potasse » est en hausse, ainsi que les autres matières organiques, la part des vinasses chute par rapport à la dernière enquête.

La moyenne des apports de potasse pour cette enquête est de 231 kg/ha sur l'ensemble des parcelles enquêtées (conventionnel et bio), en baisse chaque année depuis 2019 (270 kg/ha). 77 parcelles n'ont pas reçu de potasse et 37 ont reçu moins de 60 kg/ha sur 408.





/ GRAPHIQUE 16 / Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en conventionnel

/ GRAPHIQUE 17/ Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en bio

	APPORT K ₂ 0	PRODUCTION MOYENNE (T DE MS/HA)	PARCELLES	APPORT MOYEN EN KG/HA
CONVENTIONNEL	< 60 KG/HA	7,2	6	18,8
	60-200 KG/HA	10,5	49	160,2
	> 200 KG/HA	12,6	219	317,8
BIO	< 60 KG/HA	10,1	31	22,4
	60-200 KG/HA	10,3	15	133,1
	> 200 KG/HA	11,7	11	298,2

/ TABLEAU 2 / Production moyenne suivant l'apport de $\rm K_2O$

L'APPORT DU COUPLE MAGNÉSIE-SOUFRE:

La moyenne des apports de magnésie est de 36 kg/ha de MgO sachant que 141 parcelles n'en n'ont pas reçu. Dans certains sols, la richesse est telle qu'il n'est pas nécessaire d'en apporter.

Rappelons que l'apport de magnésie doit permettre d'assurer un rapport K₂O échangeable / MgO échangeable voisin de 2.

L'apport de magnésie sous forme sulfate permet également de répondre aux besoins de la luzerne en soufre. En cas de sol riche en magnésie, l'apport de soufre peut se faire sous forme sulfate de potasse ou sous forme vinasses. Pour couvrir les besoins de la plante, l'expérimentation a montré qu'il était nécessaire d'apporter entre 60 et 100 kg de SO_3 au redémarrage au printemps.

Dans l'enquête, les apports moyens sont de 67 kg de SO_z/ha (allant jusque 450 kg/ha)

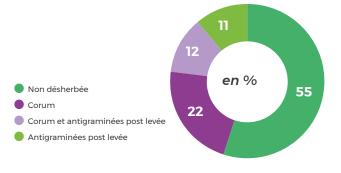
	DOSE D'APPORT	PRODUCTION MOYENNE (T DE MS/HA)	PARCELLES	APPORT MOYEN EN KG/HA
MgO	< 20 KG/HA	9,4	39	9,2
CONVENTIONNEL + BIO	20-40 KG/HA	11,9	51	30,2
	> 40 KG/HA	12,7	177	72,8
SO ₃	< 20 KG/HA	8,7	10	12,3
CONVENTIONNEL + BIO	20-60 KG/HA	10,5	72	44,8
	> 60 KG/HA	12,6	191	126

/TABLEAU 3 / Production moyenne suivant l'apport de MgO et SO_{3}

DÉSHERBAGE CHIMIQUE

DÉSHERBAGE D'IMPLANTATION ET 1ER HIVER

Dans cette catégorie, 55 % des parcelles ne reçoivent aucun désherbage chimique du semis à l'entrée de l'hiver. Contre les dicotylédones, le seul recours est le CORUM pour les implantations d'été (NB: pour les semis 2024, une dérogation a été obtenue pour ONYX en post-levée)



/ GRAPHIQUE 18 / Désherbage chimique post-levée

A l'hiver 53 % des parcelles reçoivent du Kerb Flo dans la lutte contre les graminées et 53 % reçoivent du Nirvana S contre les dicotylédones. 1/3 des parcelles ne reçoivent aucun désherbant de synthèse.



/GRAPHIQUE 19/

Répartition des parcelles traitées suivant le produit pour le désherbage d'implantation et au 1^{er} hiver en sol nu d'été.

DÉSHERBAGE 2^{ÈME} HIVER

Pour les luzernes de 3^{ème} année, 1/3 des parcelles conventionnelles ne sont pas désherbées chimiquement, chiffre qui a légèrement augmenté depuis la dernière enquête.



/ GRAPHIQUE 20 /

Répartition des parcelles traitées pour le désherbage au 2° hiver en % de parcelles.

DÉSHERBAGE



DÉSHERBAGE 3^{ÈME} HIVER 102 PARCELLES

Pour le 3^{ème} hiver, c'est près de la moitié des parcelles conventionnelles qui ne reçoivent pas de désherbage chimique.



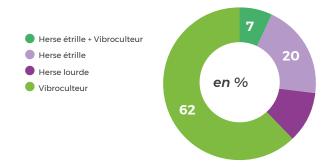
/GRAPHIQUE 21/ Répartition du désherbage au 3° hiver en % de parcelles

DÉSHERBAGES MÉCANIQUES

En itinéraire conventionnel et en agriculture biologique, dès lors que la luzerne est suffisamment enracinée, il est possible de réaliser du désherbage mécanique.

ITINÉRAIRE CONVENTIONNEL

En 2023, le désherbage mécanique est pratiqué sur 21 % des parcelles conventionnelles. Le vibroculteur reste le plus majoritairement utilisé; sur des sols peu caillouteux, il est possible d'intervenir souvent au 2° et 3° hiver.



/ **CRAPHIQUE 22** / Désherbage mécanique en itinéraire conventionne

ITINÉRAIRE BIO

En agriculture biologique, le désherbage mécanique est pratiqué sur 46 % des parcelles. Le vibroculteur reste l'outil également le plus utilisé. La herse étrille vient en complément sur certaines parcelles.

Dès lors que les conditions d'humidité de sol permettent le passage du matériel, le vibroculteur et la herse étrille sont des outils très bien adaptés au désherbage mécanique des luzernes.

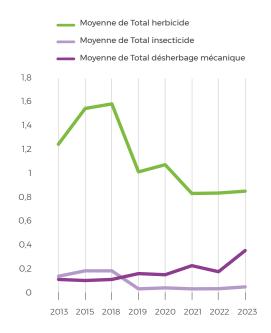


/ GRAPHIQUE 23 / Désherbage mécanique en itinéraire bio

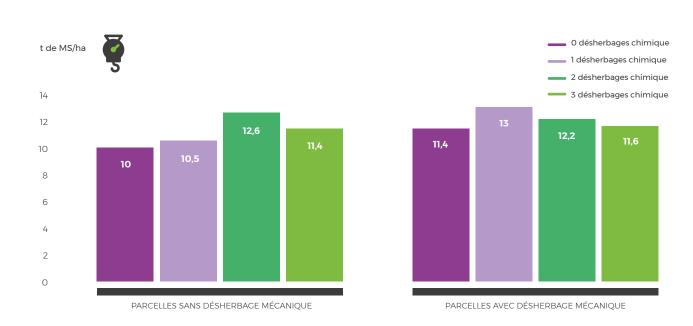
BILAN DÉSHERBAGE

Le désherbage mécanique est de plus en plus pratiqué depuis 2018, permettant notamment de réduire le désherbage chimique tout en maintenant les rendements / GRAPHIQUE 24 ET 25 /.

LES INSECTICIDES sont très peu utilisés sur les parcelles de luzerne.



/ GRAPHIQUE 24 / Evolution de l'utilisation d'herbicide, d'insecticide et de la pratique du désherbage mécanique de 2013 à 2023.



/ **CRAPHIQUE 25** / Rendement en fonction des pratiques de désherbage.

VALORISER ÉCONOMIQUEMENT LES ATOUTS AGRONOMIQUES DE LA LUZERNE ?

ETUDE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE

POËNTIS, LABANCA, COULMIER, HERBIN, JOSSELIN.





INTRODUCTION

La luzerne est réputée pour ses nombreux atouts agronomiques :

Structure du sol, restitutions d'azote pour les cultures suivantes, gestion des adventices.

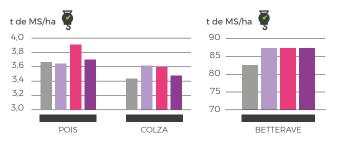
Néanmoins, elle souffre parfois d'un manque de rentabilité au sein des exploitations en système déshydratation.

Les co-bénéfices agronomiques de la luzerne se traduisent-ils par un avantage économique à l'échelle de l'exploitation ?

Cette étude réalisée avec le CDER et AS entreprise approfondit les résultats d'Oser en Craie (2021).







/FIGURE 2 / Rendement moyen par culture des différents groupes.

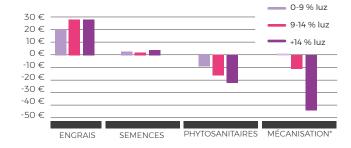
I^{ER} RÉSULTAT : DES GAINS DE RENDEMENT POUR LES EXPLOITATIONS QUI CULTIVENT DE LA LUZERNE.

Avec l'augmentation des surfaces en luzerne les gains économiques sont atténués par l'effet surface.

Chiffrage du gain de rendement en €/ha* par rapport au groupe sans luzerne: Rendement moyen par culture des différents groupes

0-9 % LUZERNE	+53 €
9-14 % LUZERNE	+52 €
+14 % LUZERNE	+34 €

^{*}Prix : moyenne 2015-2021 CDER et AS Entreprise



/FIGURE 3 /

Variation des différents postes de charges des exploitations avec luzerne par rapport à celles sans luzerne. *Comprend : Carburant, Entretien, Assurances, Prestations, Amortissement

À VENIR DANS LES PROCHAINES VERSIONS AGROLUZ + :

UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE DE LA CULTURE DE LUZERNE DANS LA MARNE

// CONCLUSION //

Cultiver de la luzerne, c'est :

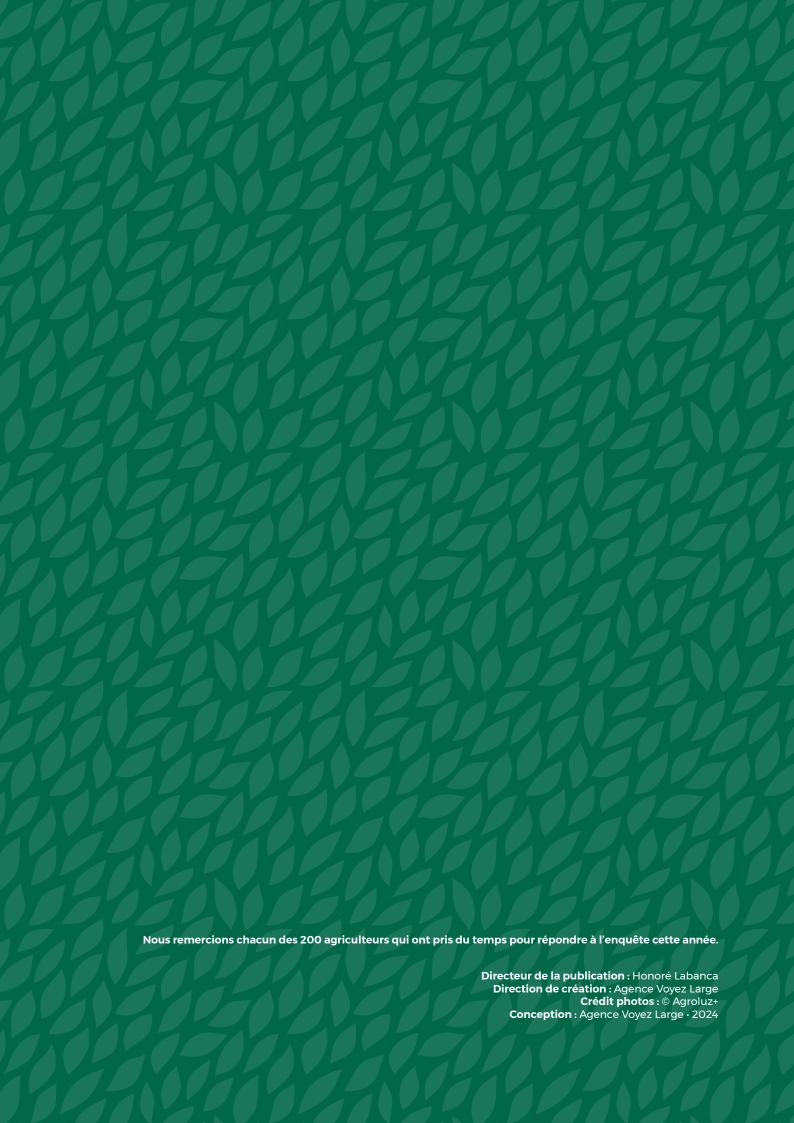
- Une augmentation du rendement de toutes les cultures de la rotation (jusqu'à 5T/ha en betteraves)
- Un bilan économique positif à l'ha de SAU entre charges et produits, vérifié sur 7 ans et près de 800 exploitations

CONCLUSION ET À RETENIR

Les années se suivent et ne se ressemblent jamais, en grande partie à cause du changement climatique. La campagne 2023 se caractérise par des **conditions météorologiques favorables** à la pousse de la luzerne, avec de bons rendements pour la plupart des coopératives. Cette enquête révèle plusieurs constats :

- La **qualité de l'implantation** et le **niveau de fumure** sont deux critères toujours essentiels pour un bon niveau de production de luzerne.
- Le délai de retour de la luzerne a eu peu de conséquences visibles dans cette enquête, probablement lié à une faible représentativité des intervalles courts.
- La luzerne en agriculture biologique est bien représentée dans cette enquête, avec des rendements légèrement inférieurs au conventionnel.
- Les itinéraires de désherbage mécanique sont similaires pour ces deux types de production. Ces dernières sont de plus en plus présentes dans les enquêtes Agroluz.
- La **complémentarité entre désherbage mécanique et chimique** permet d'obtenir les meilleurs rendements.
- La luzerne a un impact positif sur les rendements des autres cultures de la rotations. Elle apporte également des modifications des postes de charges sur les exploitations (mécanisation, produits phytosanitaire et engrais). Les conséquences sur le résultats économique seront détaillées dans les prochaines enquêtes Agroluz+.







LA COOPÉRATION AGRICOLE

43 rue Sedaine - CS 9111

75991 Paris Cedex 11 Tél. 06 31 17 44 66

Tél. 01 44 17 57 72 luzernedefrance@lacoopagri.coop www.luzernes.org www.agroluzplus.com



Mont Bernard Route de Suippes - BP 511 51006 Châlons-en-Champagne Cedex Tél. 03 26 66 76 00 Fax 03 26 66 76 01 direction@cder.fr www.cder.fr



Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes - CS 90525 51009 Châlons-en-Champagne Cedex Tél. 03 26 64 08 13 accueil-chalons@marne.chambagri.fr www.marne.chambagri.fr



Maison des agriculteurs 2 rue Léon Patoux - CS 50001 51664 Reims cedex Tél. 03 26 04 96 66 www.as-entreprises.fr

4€





La responsabilité du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ne saurait être engagée